REGARDS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA **VILLE DE VITRÉ**

BIMESTRIEL
N°13
NOVEMBRE 2026



À LA UNE

La magie des fêtes de Noël à Vitré

P.10-11
Cadre de vie
Vitré, une ville paisible

P.12-13
Urbanisme
Des terrains pour construire son projet de vie

VITRÉ
Porte de Bretagne

sommaire





À LA UNE
14-19 / La magie des fêtes de Noël à Vitré



REGARDS N° 13 – NOVEMBRE 2026
Bimestriel municipal d'information de la Ville de Vitré.

- Directeur de publication : Pierre LÉONARDI
- Rédaction : Nadine OLLIVIER, Océane JOURDAN
- Secrétariat de rédaction : Nadine OLLIVIER
- Conception et mise en page : Latitude
- Crédits photos : Ville de Vitré sauf autres mentions
- Photo de couverture : Océane JOURDAN
- Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
- Distribution : Mediapost
- Tirage : 11 500 exemplaires
- Dépôt légal : 1 106 (27.08.1993)
- ISSN 2426-3036.

Ville de Vitré
Hôtel de Ville
CS 70627
35506 Vitré CEDEX
· Standard : 02 99 75 05 21
· Point Formalités : 02 99 75 54 19 (état civil...)

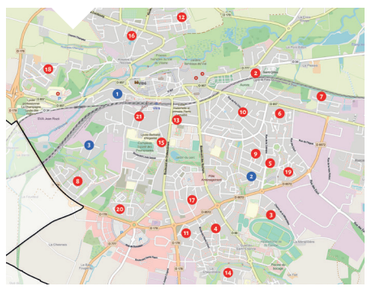
04
INSTANTANÉS
Retour en images



06
LES ACTUS
06 / BRÈVES
09 / CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Découvrir la citoyenneté et s'investir
10 / CADRE DE VIE
Vitré, une ville paisible
12 / URBANISME
Des terrains pour construire son projet de vie

20
CÔTÉ MAIRIE
20 / CONSEIL MUNICIPAL EXPRESS
21 / LE MAIRE VOUS RÉPOND

22
VIE DES QUARTIERS
FAIRE VIVRE LES QUARTIERS AVEC LEURS HABITANTS



23
ASSOCIATION
CROIX-ROUGE, L'UNITÉ LOCALE DES MARCHES DE BRETAGNE

24
CULTURE



©Franck Potvin

26
ÉTAT CIVIL
TRIBUNES LIBRES

28
AGENDA

Retrouvez la lecture à voix haute de cette page en scannant le QR Code



©Studio Maignan

l'édito
de Pierre Léonardi
Maire de Vitré

Chères Vitréennes, Chers Vitréens,

Le mois de novembre s'installe à Vitré, avec ses couleurs d'automne et ses journées qui nous rapprochent peu à peu de la fin de l'année.

Dans quelques semaines, après une rentrée riche en rendez-vous, petits et grands pourront se retrouver autour des nombreuses animations qui, à l'approche des fêtes de Noël, feront vivre notre centre-ville et notre patrimoine.

Le Carrousel, place du Château, retrouvera sa place pour le plus grand plaisir des enfants et des familles. Les illuminations, lancées le 27 novembre, accompagneront les soirées de décembre et créeront cette atmosphère chaleureuse et féerique que nous aimons tant.

Et parce que Noël est un moment de partage et d'émerveillement, le Père Noël est attendu à Vitré le 4 décembre pour lancer pleinement cette période festive. Le Marché de Noël, installé place du Château, constituera également un temps fort de cette fin d'année, avec ses artisans, ses créateurs et ses idées cadeaux.

À l'approche des fêtes, je souhaite également rappeler l'importance de nos commerces de proximité. En choisissant nos commerçants pour vos achats de fin d'année, vous contribuez directement à leur activité et à l'animation de notre centre-ville.

Cette période doit aussi rester un moment de solidarité. Je tiens à saluer l'engagement des associations et des bénévoles qui, tout au long de l'année, accompagnent celles et ceux qui peuvent être confrontés à la solitude ou aux difficultés.

Enfin, le 20 décembre à 21 heures, Vitré organisera son traditionnel feu d'artifice (report du 13 juillet). Je vous invite nombreux à venir partager ce moment et à faire vivre ensemble la magie des fêtes dans notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année et vous donne rendez-vous à l'occasion des différentes animations, pour célébrer ensemble l'esprit de Noël.

À vos côtés,
Léonardi

FESTIVITÉS

Journée des Vitréens



Pour la 3e année consécutive, la Ville de Vitré organisait début septembre la Journée des Vitréens ! Une journée pour découvrir, se rencontrer et s'amuser marquée par trois temps forts :



- **La matinée des associations :** plus de 120 associations étaient présentes pour présenter leurs activités. L'occasion parfaite pour (re)découvrir le dynamisme associatif et s'inscrire.

- **L'accueil des nouveaux Vitréens :** un temps dédié aux habitants installés à Vitré depuis moins d'un an. Au programme : présentation de la ville et ses services, rencontre et échanges avec les élus.

- **L'après-midi animé :** des animations offertes par la Ville de Vitré ou proposées par des associations vitréennes (structures gonflables, initiations au cirque, foot freestyle, atelier maquillage, sculpture sur ballons, bulles de savon, etc.). De quoi ravir petits et grands sous un beau soleil !

Rendez-vous l'année prochaine !





- PATRIMOINE -

Journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion des 43e Journées Européennes du Patrimoine, de nombreux visiteurs ont pu (re)découvrir le patrimoine vitréen ! Le château des Barons et celui des Rochers-Sévigné ont fait le plein avec respectivement plus de 5 200 et 1 200 visiteurs. Des visites exclusives étaient proposées au Centre Culturel et au LAPS, sans oublier les églises qui accueillaient également les visiteurs.





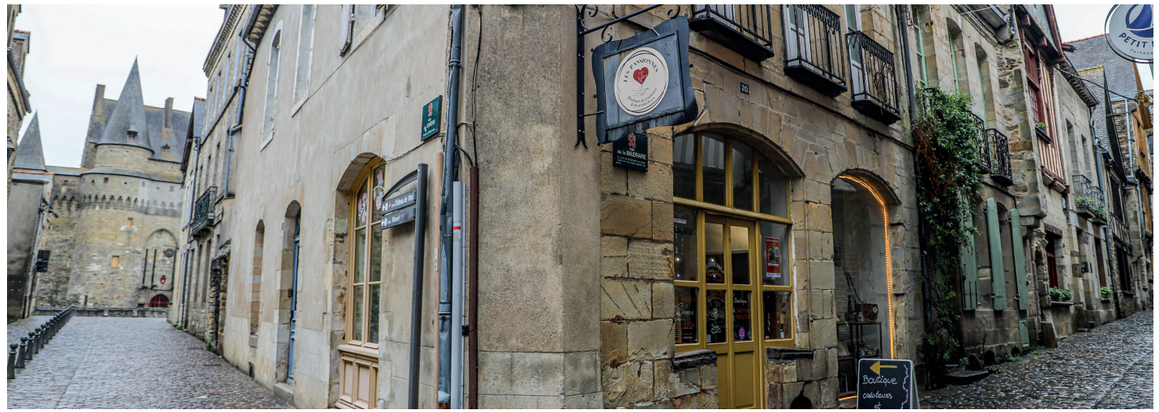
- ANIMATIONS -

Tournée Route du Rhum



Le 30 septembre dernier, Vitré accueillait la première étape de la tournée Route du Rhum – Destination Guadeloupe. Petits et grands ont pu profiter des différentes animations pour s'immerger dans l'ambiance de la célèbre Transatlantique. Les enfants des centres de loisirs ont pu profiter d'une diffusion et d'une rencontre exclusive avec le skipper Basile Bourgnon avant de rejoindre le village d'animations place de la Gare. Celui-ci, ouvert à tous, vous accueillait tout l'après-midi avant une soirée de projections et d'échanges au Centre Culturel qui a fait salle comble.





- COMMERCE -

Boutique éphémère

Installez-vous dans l'une des rues les plus emblématiques de Vitré !

Depuis cet été, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville porté par la Ville de Vitré, le local situé au 20 rue Baudrairie s'est transformé en boutique éphémère. Pour une installation allant de trois semaines à trois mois, il offre une opportunité unique de tester, développer et valoriser son activité en conditions réelles, au cœur du centre-ville !

Ouvert aux créateurs, artisans, commerçants, entrepreneurs, l'appel à candidatures est permanent et chaque dossier est étudié individuellement et avec attention afin de garantir une offre qualitative, cohérente et attractive.

Depuis le lancement de cette boutique éphémère, deux projets ont pu s'y installer :

- En juillet, Mademoiselle FAYEL vous a accueillis avec ses glaces artisanales et boissons fraîches.
- D'août à fin octobre, le collectif Les Passionnés réunissant créateurs et producteurs, vous a fait découvrir leurs univers respectifs.

Deux premiers projets très différents, montrant ainsi un aperçu de la variété des installations possibles !

Alors, si votre projet prenait vie ici ?

Plus d'informations et candidatures ici

- ENVIRONNEMENT -

Guichet unique de la haie

Un nouveau portail administratif pour simplifier vos démarches

Depuis le 1er octobre 2026, la règlementation concernant les coupes et abattages d'arbres a évolué : les demandes ne font plus l'objet d'une déclaration préalable déposée en mairie. Elles sont à déposer directement sur le Guichet unique de la haie et seront instruites par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ; un nouveau portail administratif et numérique conçu pour simplifier les démarches.

Une réponse unique en trois étapes :

- **Simulation** : identifiez en quelques minutes les règles applicables à votre projet et la replantation attendue.
- **Dépôt du dossier** : complétez votre dossier et déposez-le simplement via le portail sur la base des informations de la simulation, sans ressaisie.
- **Réponse de l'administration** : pour les dossiers les plus simples, la durée d'instruction est de deux mois.

Quels travaux le guichet unique de la haie couvre-t-il actuellement ?

Végétation concernée

- ✓ Les haies
- ✓ Les alignements d'arbres
- ✗ Les bosquets

Nature du projet

- ✓ Une destruction
- ✗ Un entretien

Portail accessible en ligne : **haie.beta.gouv.fr**

- SENIORS -

Une chaîne WhatsApp pour les seniors

Pour répondre à la diversité des usages et tenter de toucher le plus de seniors possible, la communication destinée aux seniors doit multiplier les canaux : journal municipal, presse locale, plaquettes et flyers, téléphone, SMS, Facebook… et désormais WhatsApp.

Dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés », le groupe de travail « Communication », composé de seniors vitréens, a ainsi proposé d'expérimenter la création d'une chaîne WhatsApp dédiée. Elle s'adresse aux seniors mais aussi aux aidants, aux proches, aux professionnels de l'accompagnement (services à la personnes, infirmières libérales). Son objectif : centraliser et diffuser plus facilement les informations utiles aux seniors, tout en proposant un outil simple et complémentaire des supports existants.

La chaîne « Vitré, Ville Amie des Aînés » permettra de recevoir directement sur son téléphone les informations publiées, sous forme de notifications, sans possibilité de discussion entre abonnés.
Les abonnements sont anonymes : les abonnés ne peuvent pas voir qui suit la chaîne. Chacun peut également la rejoindre ou la quitter librement.

Cette expérimentation sera menée pendant un an. Les résultats permettront de décider de la poursuite ou non du dispositif.

COMMENT S'ABONNER

Vous avez déjà Whatsapp ?
Scannez le QR Code avec votre smartphone, cliquez sur le lien qui apparaît puis cliquez sur « Suivre la chaîne ». Vous êtes abonné !

Vous n'avez pas encore Whatsapp ?
Scannez le QR code, suivez les indications pour installer WhatsApp. Le lien vers la chaîne apparaîtra ensuite. Cliquez sur « Suivre la chaîne ».

Comment retrouver la chaîne ?
Ouvrez WhatsApp, cliquez sur « ACTUS ». Cliquez sur « Vitré Ville Amie des Aînés ».

Vous consultez la chaîne ? Partagez-la !
Sur la chaîne « Vitré Ville Amie des Aînés », cliquez sur les 3 petits points verticaux en haut à droite. Puis « Partager ». Envoyez l'invitation à votre répertoire par WhatsApp ou SMS.

- CULTURE -

Le Quai des arts achève sa métamorphose

La troisième et dernière phase de travaux du Quai des arts / Médiathèque-Artothèque s'est achevée le 31 août.

Mise aux normes du 1er étage, remplacement de la moquette d'origine, refonte de la signalétique et réaménagement complet de l'espace jeunesse : cette ultime étape vient clore un vaste chantier de modernisation du bâtiment.

Depuis le 1er septembre, le public peut ainsi retrouver un équipement entièrement modernisé. Le 1er étage a notamment été réaménagé pour offrir des espaces plus adaptés et fonctionnels, avec un nouveau palier, des espaces dédiés aux collections jeunesse et petite enfance, ainsi qu'un espace consacré aux arts.

Améliorer les conditions d'accueil et le confort des usagers de tous les âges, adapter les espaces à l'évolution des pratiques sociales, culturelles et numériques, optimiser la présentation des collections, améliorer la circulation dans les lieux en refondant la signalétique pour l'ensemble, rénover des installations vieillissantes et renforcer l'accessibilité pour tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite étaient les objectifs de cet ambitieux chantier.

Au-delà de la rénovation des lieux, ce chantier a été pensé pour répondre aux évolutions des usages et aux attentes des publics. Espaces plus confortables, collections mieux valorisées, circulation facilitée, signalétique entièrement repensée et accessibilité renforcée, le Quai des arts offre désormais un cadre plus accueillant, fonctionnel et accessible à tous, pour accompagner les pratiques culturelles, sociales et numériques d'aujourd'hui.



CONTACT

Quai des arts
1 rue du Bourg-aux-Moines
02 99 75 16 11

- SANTÉ -

Une nouvelle antenne Ligue contre le cancer à Vitré

À Vitré, la Ligue contre le cancer renforce son accompagnement au plus près des personnes touchées par la maladie. Depuis la rentrée, le Comité 35 de la Ligue contre le cancer a ouvert une nouvelle antenne à Vitré et propose de nouvelles activités collectives pour accompagner les personnes touchées par le cancer au plus près de chez elles.

Parce que mieux vivre avec la maladie passe aussi par le lien, le mouvement, l'écoute et le bien-être, le Comité 35 de la Ligue contre le cancer développe son offre d'accompagnement sur le territoire de Vitré.

Bouger, échanger, prendre soin de soi. Tout au long de l'année, les personnes concernées pourront participer à différents ateliers collectifs, pensés pour favoriser le bien-être physique et moral, rompre l'isolement et créer du lien.

Au programme :

- Des séances hebdomadaires d'activité physique adaptée, pour retrouver progressivement confiance et plaisir dans le mouvement.
- Des séances hebdomadaires de yoga, pour prendre soin de son corps et s'accorder un temps de détente.
- Un groupe de parole mensuel, pour échanger, partager son expérience et trouver une écoute auprès d'autres personnes confrontées à la maladie.

Ces rendez-vous sont ouverts aux personnes touchées par le cancer et s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement global, complémentaire aux soins médicaux. L'ouverture de cette antenne vient compléter les accompagnements individuels déjà proposés sur le secteur de Vitré, tout au long de l'année. Les bénéficiaires peuvent notamment profiter de rendez-vous de socio-esthétique, de soutien psychologique ou encore de réflexologie plantaire.

Avec cette nouvelle offre, la Ligue contre le cancer poursuit une ambition simple : permettre à chaque personne touchée par le cancer de trouver, près de chez elle, des ressources pour mieux vivre la maladie et ses conséquences.



CONTACT

02 99 63 67 67
apmp.cd35@ligue-cancer.net

- PATRIMOINE -

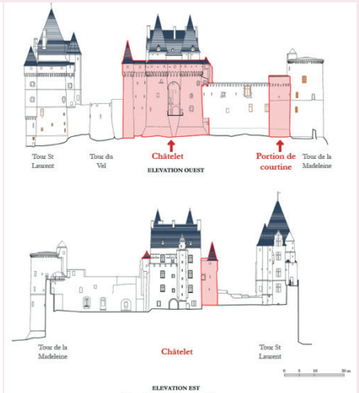
Ensemble, préservons le patrimoine vitréen

Depuis début octobre, un échafaudage vient habiller le châtelet du château de Vitré, édifice emblématique du patrimoine de la ville. Amorce d'un projet de restauration qui devrait durer 12 mois.

Ce projet va concerner l'intégralité de la façade Est, depuis les fondations jusqu'au niveau des combles, incluant le chemin de ronde, ainsi que la tour de guet et la courtine attenante. L'état sanitaire de ces ouvrages a rendu nécessaire une intervention rapide afin d'assurer la sauvegarde du bâti et la sécurité.

Les travaux, d'une durée estimée à 12 mois, ont pour objectif de stabiliser les structures, préserver les matériaux d'origine et garantir la pérennité de l'édifice dans le respect de son authenticité patrimoniale.


Vue aérienne du châtelet



Emprise de l'opération

Aujourd'hui, la Ville de Vitré, en partenariat avec l'association Vitré Patrimoine, a lancé un appel aux dons avec la Fondation du Patrimoine restaurer et valoriser ce site exceptionnel, et fait appel à la générosité tous pour préserver ce patrimoine inestimable.

Pour faire un don :

- CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS -

Découvrir la citoyenneté **et s'investir**

Depuis une quinzaine d'années, le Conseil municipal des enfants (CME), composé d'une trentaine d'enfants, permet aux jeunes Vitréens de découvrir la vie de la commune et de s'initier concrètement à la citoyenneté. Élus pour deux ans, les enfants deviennent acteurs de la vie locale et peuvent proposer et faire aboutir des projets.

Découvrir, proposer, s'engager

Être élus au CME est un véritable engagement individuel et collectif qui accompagne les enfants durant leurs années de CM1 et CM2. À travers des rendez-vous réguliers (environ deux fois par mois), ils découvrent le fonctionnement de la commune et les différents acteurs qui la font vivre.
C'est également un espace où ils peuvent exprimer leurs idées et concrétiser des projets. Tous les projets ne pouvant pas voir le jour, le travail permet aussi de comprendre les contraintes d'une collectivité et de créer des liens avec des initiatives déjà existantes à Vitré.

Le programme de l'année est ainsi construit à partir des idées des enfants, auxquelles s'ajoutent quelques rendez-vous et événements incontournables.

L'expérience est également riche sur le plan humain. « C'est un engagement qui permet la rencontre, l'ouverture vers les autres, la curiosité » explique Camille Harel, référente du CME. « Nous travaillons en partenariat avec l'IME afin de représenter au mieux l'ensemble des enfants de Vitré » ajoute Camille.

Des idées qui prennent vie



Parmi les réalisations récentes, les jeunes élus ont notamment contribué à l'installation d'**une table de ping-pong au Jardin du Parc**, un projet qui ressortait depuis plusieurs mandats avec l'envie de proposer une activité pour les plus grands. Une mise en place en septembre par les services techniques de la Ville à laquelle les enfants ont participé. L'occasion pour eux de découvrir les contraintes techniques et réglementaires liées à ce site protégé et de comprendre qu'un projet peut parfois prendre du temps avant de voir le jour.



Autre action récente : **une clean walk organisée autour de l'école Jean-Guéhenno et de la Maison de quartier Maison Rouge**, réunissant des enfants du CME, de l'accueil de loisirs et de l'IME. Mégots, emballages, papiers, verres… mais aussi une manette de PlayStation ont été ramassés !
Les enfants ont également échangé avec les agents du service propreté urbaine, découvrant notamment que près de 500 kg de déchets sont collectés chaque jour à Vitré. Une action citoyenne menée aussi dans une volonté de favoriser les projets communs avec les enfants de l'IME.



CHAQUE ANNÉE, LES CM1 PASSENT AUX URNES !
Affiches électorales, isoloir, bulletin de vote… Les élections du CME se déroulent dans des conditions très proches de celles d'une élection politique.
Dans chacune des écoles vitréennes, un élève de CM1 par classe est ainsi élu par ses camarades pour rejoindre le CME, soit une quinzaine de nouveaux jeunes conseillers chaque année.



« Le Conseil municipal des enfants incarne l'engagement, la créativité et l'envie de participer à la vie de notre ville. Je suis fier d'accompagner ces jeunes conseillers, dont les idées et l'énergie enrichissent notre commune et ouvrent la voie à une citoyenneté active ».
Emmanuel COUVERT, conseiller municipal délégué en charge du CME

- CADRE DE VIE -

Vitré, une ville paisible

Pour préserver la tranquillité, la propreté et la sécurité de tous, quelques règles simples s'appliquent au quotidien. Elles sont là pour faciliter la vie et permettre à chacun de profiter pleinement de Vitré.



Respecter la tranquillité du voisinage

Les bruits de bricolage ou de jardinage et les appareils bruyants - comme les tondeuses - sont interdits :
- du lundi au samedi, de 20h à 8h
- les dimanches et les jours fériés, toute la journée.

Avant de commencer des travaux ou de sortir la tondeuse, quelques précautions peuvent contribuer à préserver la tranquillité de chacun. Un geste simple peut éviter bien des nuisances.

Garder une ville propre

La propreté de la ville repose sur la responsabilité de chacun. Exemples d'actions proscrites :
- déposer des déchets sur la voie publique en dehors des emplacements prévus
- brûler à l'air libre des ordures ménagères ou des déchets verts
- nourrir les pigeons, y compris depuis une propriété privée
- laisser les déjections de son chien sur l'espace public.

Les personnes accompagnées d'un chien doivent prendre soin de ramasser les déjections en prévoyant leurs propres sacs.

Les habitants dont le bâtiment donne directement sur la voie publique doivent également assurer, devant leur propriété, le balayage, le nettoyage et le désherbage, ainsi que le déneigement et le salage lorsque cela est nécessaire. Cette obligation s'étend à la largeur du trottoir, jusqu'au caniveau et jusqu'à l'axe de la chaussée dans les voies piétonnes.

Enfin, les arbres, haies, branches et racines qui avancent sur le domaine public ou sur les chemins ruraux doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété.

Profiter des espaces verts

Les parcs et jardins sont des lieux de détente, de promenade et de partage. Leur règlement vise à permettre la coexistence des différents usages tout en préservant la tranquillité des lieux.

Au Jardin du Parc, la pratique du vélo et de la trottinette est interdite aux usagers de plus de huit ans, qui doivent marcher à côté de leur vélo pour traverser le parc. (De même, pour rappel, il est interdit de circuler à vélo ou à trottinette sur les trottoirs).
Dans tous les espaces verts, chacun est invité à respecter les équipements, la végétation, les autres visiteurs et la quiétude des lieux.

Des aires de jeux aux sentiers de la Vallée de la Vilaine, nos espaces verts invitent les enfants à vivre mille aventures : s'amuser, explorer, grandir et s'émerveiller devant la richesse de la biodiversité qui les entoure.

Un parc agréable est un parc où l'on peut se promener en sécurité, jouer en respectant son environnement et se détendre dans le calme.

Consommer avec responsabilité

La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les voies, places et lieux publics de Vitré, sauf pendant les repas.

Cette règle contribue à préserver la tranquillité et le caractère convivial des espaces publics. Les repas pris dans le respect des lieux et des autres usagers restent autorisés.

Stationner au bon endroit

Le stationnement est organisé selon plusieurs zones : emplacements gratuits, zones payantes, zones bleues limitées à 30 minutes et zones rouges limitées à 10 minutes.

Pour éviter les contraventions et faciliter la rotation des véhicules, vérifiez toujours la signalisation avant de vous garer. Les limitations de durée restent applicables, y compris lorsque le stationnement est gratuit ; le stationnement sur la voie publique étant limité à 7 jours y compris lorsqu'il est gratuit.

Le stationnement est gratuit chaque samedi après-midi sur les emplacements habituellement payants. Cette gratuité ne supprime toutefois pas les autres règles : les zones bleues et rouges conservent notamment leurs limites de 30 et 10 minutes.

Dans les lotissements, aux abords des écoles... pour faciliter les déplacements de tous, les trottoirs doivent être libres afin que chacun puisse circuler en toute sécurité, notamment les personnes à mobilité réduite, les familles avec poussette et les enfants. Les déplacements sont plus sûrs et plus agréables pour tous.

Les titulaires d'une carte mobilité inclusion peuvent également stationner gratuitement sur les places où le stationnement est normalement réglementé, conformément aux règles en vigueur.

Les bons réflexes

- Je respecte les horaires de tranquillité
- Je dépose mes déchets uniquement aux endroits prévus
- Je ramasse les déjections de mon chien
- Je ne brûle aucun déchet à l'air libre
- Je veille à ce que mes plantations ne débordent pas sur l'espace public
- Je respecte les parcs, les jardins et leurs équipements
- Je stationne selon la signalisation
- Je profite de la gratuité du samedi après-midi sans oublier les limitations de durée

Le respect de ces règles permet de concilier les usages, de protéger le cadre de vie et de maintenir des espaces publics agréables pour les habitants comme pour les visiteurs.

« Une ville paisible, c'est l'affaire de tous ! »

« Chaque jour, notre cadre de vie doit beaucoup au travail de femmes et d'hommes d'expérience. Merci à nos 64 agents de la propreté urbaine, de la voirie, des espaces verts et de l'éclairage public pour leur professionnalisme et leur engagement sur le terrain !

Après la Toussaint, une carte des itinéraires sécurisés vers les écoles sera distribuée aux enfants. Quand c'est possible, privilégions les trajets à pied, à vélo ou en trottinette : un joli geste pour la qualité de notre air, notre santé au quotidien et le plaisir de démarrer la journée autrement ! »

Freddy ANDRIEUX-BIZEUL,
Adjoint au Cadre de vie



- URBANISME -

Des terrains pour construire son projet de vie

Devenir propriétaire, faire construire son logement… La Ville de Vitré souhaite faciliter l'accession à la propriété, en particulier pour les primo-accédants. ZAC de la Roncinière et ZAC des Ormeaux, des terrains à bâtir sont encore disponibles, certains libres de constructeur, d'autres proposés dans le cadre de projets de construction. Retrouvez ici les terrains disponibles et les principales informations.

ZAC de la Roncinière

Deux phases ouvertes à la commercialisation avec des terrains de différentes surfaces et à différents niveaux de prix.



29 terrains ouverts à la commercialisation de 284 à 551 m²

à partir de 54 187 € TTC

Prix hors frais de notaire

PHASE 1bis

- 24 terrains
- 284 à 551 m²
- De 54 187,50 à 99 841,20 € TTC

PHASE 2bis

- 5 terrains
- 359 à 459 m²
- De 59 450 € à 68 850 € TTC

ZAC des Ormeaux

Deux îlots, des terrains libres de constructeur et une possibilité de construction encadrée.



18 terrains disponibles de 293 à 397 m²

à partir de 45 180 € TTC

Prix hors frais de notaire

ÎLOT A

- 17 terrains **libres de constructeur**
- 293 à 397 m²
- 45 180,60 € à 69 316,20 € TTC

ÎLOT B

- 1 terrain **non libre de constructeur**
- 388 m²
- 58 200 € TTC

À SAVOIR

Vous avez un projet ?

Pour les terrains libres de constructeur, la priorité est donnée aux primo-accédants. Ces lots ne sont pas prioritairement destinés aux projets d'investissement locatif.

Certains lots sont, quant à eux, attribués à des constructeurs dans le cadre de programmes de construction. Pour connaître les lots concernés, les conditions d'attribution et les modalités d'acquisition, contactez le service Urbanisme. →

« Les lotissements des Ormeaux et de la Roncinière vous offriront la qualité de vie que les Vitréens apprécient tant : le calme, la proximité de la nature avec les étangs de la Cantache et de la Valière, des services de proximité (le futur Intermarché et la Vallée de la Vilaine au nord, les loisirs à l'est), un centre-ville et des écoles parfaitement desservis par les bus - le tout à cinq minutes à vélo. Nous souhaitons que ces atouts profitent d'abord aux familles et aux primo-accédants mais le rêve reste bien sûr accessible à tous ».

Fabien LAMIRÉ, adjoint à l'Urbanisme



CONTACT

Ville de Vitré
Service urbanisme
02 99 74 43 53
urbanisme@mairie-vitre.fr

2
animations
inédites

53
exposants
répartis sur les deux week-ends du marché de Noël

4
week-ends
d'animations

La magie des fêtes de Noël à Vitré !

Vitré se pare de ses plus belles lumières dès le 27 novembre pour vous faire vivre la magie des fêtes ! Un riche programme d'animations proposées par la Ville de Vitré et Vitré Atout vous est présenté dans les pages suivantes.

Sans oublier les autres événements associatifs à découvrir pendant cette période dans l'agenda (pages 28 à 30) ainsi que les illuminations à découvrir ou redécouvrir en ville !

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Marvailh gouelioù an Nedeleg e Gwitreg !

Gouleier kaer a vo e Gwitreg adalek ar 27 a viz Du evit reiñ tro deoc'h da splujañ e marvailh ar gouelioù ! Ur program abadennoù stank gant Ti-kêr Gwitreg ha gant Vitré Atout a vo kinniget deoc'h er pajennoù da-heul.

Anez ankouaat an abadennoù all a vo d'ar mare-se gant ar c'hevredigezhioù, da lenn en deiziataer (pajennoù 28 betek 30), hag ar sklaerijennadeg a vo da welet pe da welet en-dro e kêr !

Emichañs e teuoc'h stank !

L'esprit de Noa raït su Vitrë !

Vitrë sera miraodë d'o ses pus belles chandelles dés le 27 du mouéz de novembr pour mettr l'esprit des fétes a raïre !

La vile de Vitrë e Vitré Atout vous perzentent un riche pergrame d'emouvezons den les paijes a sieudr.

Sans dire les aotrs arivements de consorteries qe n-i ara a decouvri durant ste passée-la den l'ajournouer (paijes 28 a 30), e les lumineries a decouvri ou a decouvri d'ertour den le bourg !

Je v'esperons tertout a masse !

La magie des fêtes de Noël à Vitré !





INÉDIT !

Vendredi 4 décembre

Une soirée féerique avec le père Noël !

Rendez-vous à 18h30, place Saint-Yves pour vivre une arrivée spectaculaire du père Noël, suivie d'une séance photo !



AU PROGRAMME

Vendredi 27 novembre

Une soirée conviviale pour lancer les illuminations !

Pour bien débuter cette période festive, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 27 novembre à 18h30, place du Général de Gaulle ! Un moment convivial et musical pour marquer le lancement des illuminations autour du grand sapin accompagné d'un verre de chocolat ou de vin chaud.

Du 11 décembre au 3 janvier

Des étoiles plein les yeux à chaque tour de carrousel

Pendant un peu plus de trois semaines, petits et grands pourront retrouver le traditionnel carrousel sur la place du Château ! Pour le plaisir de tous, la Ville de Vitré vous offre les tours de manège.

Horaires :

Hors vacances scolaires

- Mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h30
- Mercredi, samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h30

Pendant les vacances scolaires

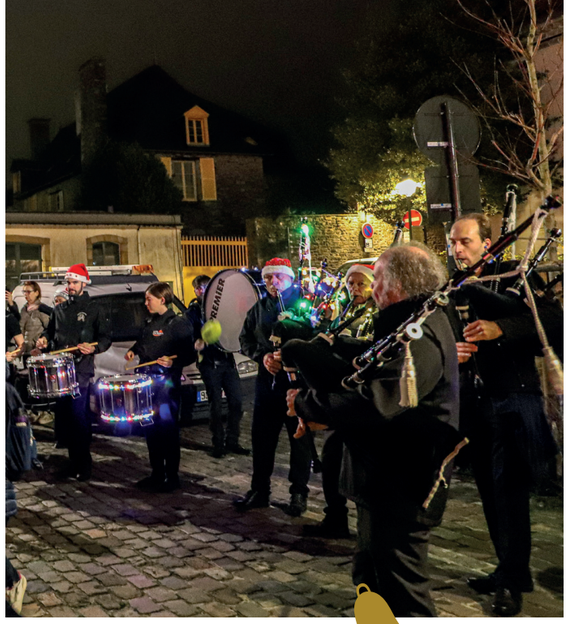
- Tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Ouvert jusqu'à 21h les jours du marché de Noël. Fermé le 25 décembre et le 1er janvier.

Deux week-ends pour profiter du Marché de Noël et des animations en centre-ville

Avec plus d'une trentaine d'exposants* réunis sur la place du château et différentes animations proposées en centre-ville, c'est le moment idéal pour vous réunir en familles, entre amis, partager un bon moment et faire vos achats !

** Liste des exposants à découvrir en page 19*



Vendredi 11 décembre

- **Marché de Noël** : 17h–21h, place du château (É)
- **Vendredi solidaire** : 17h–21h, place du château (É)
- **Échassiers en déambulation** : 17h–21h, place du château (É)
- **Photobooth** : 17h–21h, place du château (É)

Samedi 12 décembre

- **Marché de Noël** : 14h–21h, place du château (É)
- **Photobooth** : 14h–21h, place du château (É)
- **Atelier enfants** : 14h30–18h30, place du château (É)
- **Stand de maquillage** : 14h30–18h, le Break (place Notre–Dame) (A)
- **Déambulation du père Noël sur un traîneau** : 15h–17h30, centre–ville (A)
- **Gospel** : 16h30–18h, place du château (A)

Dimanche 13 décembre

- **Marché de Noël** : 14h–20h, place du château (É)
- **Photobooth** : 14h–20h, place du château (É)
- **Stand de tatouage éphémère enfant :** 14h30–18h30, place du château (É)
- **Stand de maquillage** : 14h30–18h, le Break (place Notre–Dame) (A)
- **Balade du père Noël** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Sculpteur de ballons** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Fanfare en déambulation** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Concert de harpe** : 16h-18h30, place du château (É)

Vendredi 18 décembre

- **Marché de Noël** : 17h–21h, place du château (É)
- **Vendredi solidaire** : 17h–21h, place du château (É)
- **Échassiers en déambulation** : 17h–21h, place du château (É)
- **Photobooth** : 17h–21h, place du château (É)

Samedi 19 décembre

- **Marché de Noël** : 14h–21h, place du château (É)
- **Photobooth** : 14h–21h, place du château (É)
- **Atelier créatif enfants** : 14h30–18h30, place du château (É)
- **Stand de maquillage** : 14h30–18h, le Break (place Notre–Dame) (A)
- **Balade du père Noël** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Fanfare en déambulation** : 14h30–18h, centre–ville (A)

Dimanche 20 décembre

- **Marché de Noël** : 14h–20h, place du château (É)
- **Photobooth** : 14h–20h, place du château (É)
- **Atelier créatif enfants** : 14h30–18h30, place du château (É)
- **Balade du père Noël** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Sculpteur de ballons** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Balade en calèche** : 14h30–18h, centre–ville (A)
- **Échassiers en déambulation** : 15h–16h30, centre–ville (A)

INÉDIT !

Dimanche 20 décembre

Feu d'artifice (É)

Après le report cet été du traditionnel feu d'artifice du 13 juillet, la Ville de Vitré vous donne rendez–vous le dimanche 20 décembre, à 21h au chemin du Feil pour vivre ce spectacle en clôture du marché de Noël ! Un moment de féerie !

(É) *Animations proposées par la Ville de Vitré*
(A) *Animations proposées par Vitré Atout*

Programme complet à retrouver sur vitre.bzh Sous réserve de modification et des conditions météorologiques.



Vos exposants du marché de Noël

Pour ces deux week-ends du marché de Noël, l'offre se renouvelle ! Des nouveautés : à la fois entre les deux week-ends mais aussi avec les années précédentes : plus de 65 % des exposants que vous découvrirez cette année sont nouveaux. L'occasion parfaite pour y (re)venir !

Week-end 1

- **Atelier Maëllem** (accessoires textiles)
- **Atelier Monday** (pièces décoratives et accessoires)
- **Ateliers du Chalet** (mobilier et objets décoratifs)
- **Atome Coffee** (torréfacteur et gaufres)
- **Azalane** (savonnerie)
- **BotaCrea** (bijoux floraux)
- **Brasserie Athanor** (brasserie)
- **Cat Trochu Ceramic** (créations en céramique)
- **Confiserie Papo** (confiserie et biscuiterie)
- **Daphné DB Céramique** (créations en céramique)
- **Dopo** (bijoux et accessoires)
- **Éditions de Dahouët** (maison d'édition)
- **Fil'Armony** (accessoires textiles personnalisés)
- **LB Chocolatier** (chocolaterie et confiserie)
- **Les albums de Kat'** (albums jeunesse)
- **Les Copeaux de la Mignonne** (créations en bois)
- **Les trésors d'In** (bijoux et accessoires)
- **Maison Brielle** (charcuterie et conserverie)
- **Mundo Givrae** (buches glacées)
- **Nicolas Guérin** (maroquinerie et objets Art Déco)
- **Ora by Joanna** (bijoux)
- **Patati et Patata** (vente de produits bio)
- **Solmi Illustrations** (illustrations)

Week-end 1 & 2

- **Burger** (restauration sucrée et salée)
- **Crions d'couleurs** (boissons chaudes)
- **La Ruche d'à côté** (apiculture)
- **Maison Le Duck** (produits du Périgord)
- **ND Patisseries** (pâtisserie)
- **Sebdoun Giovanni** (restauration sucrée et salée)
- **Ty'Plaisir** (gaufres sucrées et salées)

Week-end 2

- **Brasserie Alchimistes Ivres** (brasserie)
- **Brimbelle l'atelier du cuir** (accessoires en cuir)
- **Dans les bois luminaires** (luminaires en bois flotté)
- **Divino Miracle** (bougies artisanales)
- **EclaOra** (bijoux)
- **Felibule** (objets textiles et 3D)
- **GAEC de l'Aubinière** (cidre, jus de pommes)
- **Le jardin bio des Cleïottes** (produits bio)
- **L'Atelier de nos envies** (accessoires textiles)
- **Les pots de Gwen'an** (créations en céramique et miel)
- **MAMa Céramiques** (créations en céramique)
- **Mélojoya Créations** (bijoux et accessoires)
- **Mme Biscuit** (biscuiterie et chocolaterie)
- **Oros Création** (entomologie d'art et curiosités)
- **Pilaune et le Canard Boiteux** (illustrateurs)
- **Pillay Wilson** (porc noir bio)
- **Silvaé Nature** (condiments alimentaires)
- **Theo Robichon** (créations en bois)
- **Touches d'encre** (livres jeunesse et papeterie)
- **Ty Flamm** (restauration)
- **Unaöd** (cosmétique)
- **Up Up Up** (bijoux)
- **Zoé Davy** (illustrations)

Conseil municipal express

Séance du 21 septembre 2026

FINANCES

Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

La réforme de la fiscalité des logements vacants prévoit la fusion de la taxe sur les logements vacants (TLV), applicable dans les communes situées en zone tendue et de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV), applicable hors zone tendue, en une taxe unique dénommée taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH). La Ville de Vitré avait institué la THLV au 1er janvier 2012. À compter du 1er janvier 2027, cette taxe, supprimée dans le cadre de la réforme sera remplacée par la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Les membres du Conseil municipal ont adopté la proposition à l'unanimité des votants.

Convention financière avec l'Aurore Culture Loisirs

Le projet de l'association Aurore Culture Loisirs de réhabiliter l'ancien cinéma de Vitré en un tiers-lieu intergénérationnel contribue aux politiques publiques municipales, à savoir :

- Renforcer l'attractivité du centre-ville de Vitré
- Développer la politique culturelle et sociale de la Ville en mettant à disposition des espaces et animations pour les habitants, associations, entreprises et collectivités et en favorisant l'accès à des activités diversifiées pour tous.
- Maintenir la capacité de stationnement à proximité du centre-ville en conservant une utilisation publique du parking associé au site.

Pour la Ville de Vitré, la réhabilitation de ce site répond aux enjeux d'offre de salles à louer à destination des associations et habitants au regard des besoins. Une subvention d'investissement de 500 000 € est proposée au vote afin de soutenir ce projet contribuant à la cohésion sociale et à son développement culturel et sportif. Les élus ont approuvé à la majorité des votants.

Résiliation amiable d'un contrat de sous-location à usage professionnel

La Ville a décidé d'accorder une remise gracieuse des loyers et charges dus au titre de la sous-location des locaux situés 1 rue des Merisiers. Initialement destinés à accueillir une activité médicale, ces locaux n'ont finalement pas pu être exploités, le sous-locataire n'ayant pas obtenu les autorisations nécessaires par le Conseil de l'Ordre à l'exercice de son activité. Une résiliation amiable du contrat est actuellement engagée entre les parties. Cette démarche permettra à la Ville de récupérer rapidement la jouissance des locaux afin de préparer leur mise à disposition pour l'installation de l'Unité de soins non programmés. Le Conseil municipal a acté, à la majorité des votants, la remise gracieuse des sommes suivantes :

- 5 641,93 € au titre des loyers dus pour la période du 19 au 31 janvier 2026 ainsi que pour les mois de février, mars et avril 2026
- 341,94 € au titre des charges dues pour cette même période
- 3 300 € correspondant au dépôt de garantie prévu au contrat de sous-location.

Ainsi que la remise gracieuse des loyers et des charges qui viendraient à courir à compter du 1er mai 2026 et jusqu'à la date de signature effective de la résiliation amiable.

Tarif pour l'éclairage des terrains synthétiques

À compter du 21 septembre 2026, l'utilisation de l'éclairage des terrains de football synthétiques Stéphanie-Frappart et Granger-Viel fait l'objet d'une tarification lors des compétitions. Cette participation permet de prendre en compte les coûts liés à la consommation électrique, à la maintenance et à l'entretien des installations. Le tarif est fixé à 50 € par heure pour les matchs organisés par les associations sportives de la ville et à 100 € par heure pour ceux organisés par des clubs extérieurs.

CULTURE

Pass Patrimoine

Le Musée du Château des Barons de Vitré rejoint le dispositif Pass Patrimoine, porté par la Fondation du Patrimoine. Cet abonnement dématérialisé permet d'accéder librement et sans paiement supplémentaire à près de 500 sites patrimoniaux partenaires partout en France : châteaux, musées, monuments et jardins. Le Musée du Château pourra ainsi bénéficier d'une nouvelle visibilité et toucher de nouveaux publics, tout en contribuant à renforcer son attractivité. Après une phase de test concluante durant l'été 2026, l'adhésion au dispositif a été approuvée par les élus.

SERVICES TECHNIQUES

Adhésion à l'association « Rue de l'Avenir »

La Ville de Vitré adhère à l'association Rue de l'Avenir, un réseau national qui œuvre pour un meilleur partage de l'espace public, la sécurité des déplacements et le développement des mobilités actives, comme la marche et le vélo. Cette adhésion permettra à la Ville de bénéficier des travaux, publications et retours d'expérience du réseau mais aussi de partager ses propres actions et de contribuer aux réflexions sur l'aménagement de l'espace public. La cotisation annuelle s'élève à 200 €. Freddy Andrieux-Bizeul, adjoint en charge du Cadre de vie, représentera la Ville au sein de l'association.

Création d'une commission extra-municipale de la Biodiversité

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, le Conseil municipal a approuvé la création d'une commission extra-municipale de la Biodiversité.
Composée de 16 membres – élus, représentants d'associations et habitants – cette commission aura pour mission de formuler des avis et propositions pour contribuer à l'élaboration du plan d'actions en faveur de la biodiversité mais aussi de favoriser l'information, la sensibilisation et la concertation avec les habitants.

AFFAIRES SOCIALES

Convention tripartite avec Bulles Café & Co

La Ville de Vitré encourage le développement d'une politique de cohésion sociale et de solidarités humaines en créant des coopérations avec des partenaires locaux. Les élus ont approuvé la signature d'une convention partenariale entre la Ville de Vitré, la Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine et l'association Bulles Café & Co pour la période 2026-2029. Cette convention accompagne le nouveau projet de développement social local porté par l'association, dans le cadre de son agrément « Espace de vie sociale ». Pour l'année 2026, la Ville attribue à l'association une subvention de 10 000 €.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commission mixte des marchés

Le Conseil municipal a approuvé la création d'une commission mixte des marchés, destinée à favoriser le dialogue entre la Ville et les commerçants non sédentaires sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des marchés, notamment la réglementation, l'aménagement et la modernisation ainsi que l'attribution d'emplacements. Cette commission consultative réunira des élus, des commerçants des marchés du lundi et du samedi, des représentants d'associations « Le panier du Samedi » et Vitré Atout ainsi que le ou les placiers. Elle se réunira trois à quatre fois par an, à l'initiative de la Ville ou sur sollicitation de ses membres.



LE MAIRE VOUS RÉPOND

Peut-on connaître les actions qui sont menées pour maintenir Vitré propre, notamment concernant les déchets sauvages et déjections canines ?

La propreté de notre ville est une responsabilité collective. Je veux d'abord saluer le travail quotidien de nos équipes de propreté urbaine, qui sont pleinement mobilisées afin de conserver une ville propre et agréable pour toutes et tous. Leur présence sur le terrain et leur engagement sont essentiels au maintien de notre cadre de vie.

La gestion des déchets repose toutefois sur un principe simple : chacun doit prendre sa part. Les corbeilles sont utiles, mais nous avons constaté que l'installation d'une corbeille peut parfois favoriser les dépôts sauvages à proximité. Nous devons donc être attentifs à leur emplacement et à leur usage, tout en poursuivant nos actions de sensibilisation. Il est de la responsabilité de chacun de ramasser ses déchets et de les déposer dans les équipements prévus à cet effet ou, lorsque cela est nécessaire, de les rapporter chez soi. Cette règle vaut également pour les déjections canines.

Sur ce point, la responsabilité des maîtres est particulière. Promener son chien implique de prévoir des sacs et de ramasser systématiquement ses déjections. Ce geste simple est indispensable pour préserver la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos espaces verts pour le confort de tous.

La Ville continuera bien sûr à agir, avec ses agents et ses équipements, pour entretenir l'espace public et améliorer notre cadre de vie. Mais la propreté de Vitré est aussi l'affaire de chacun. En adoptant les bons réflexes et en respectant les espaces que nous partageons, nous contribuons tous à une ville plus propre, plus agréable et plus accueillante.

Je remercie les Vitréennes et les Vitréens pour leur vigilance et leur civisme, ainsi que nos agents pour leur engagement au quotidien.

Pour nous faire parvenir vos questions, propositions, vous pouvez compléter le coupon ci-dessous et l'envoyer à :
Mairie de Vitré - Cabinet du Maire - 5 place du Château - 35500 Vitré ou par messagerie à contact@mairie-vitre.fr

Votre question, votre suggestion...

Vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre directement.

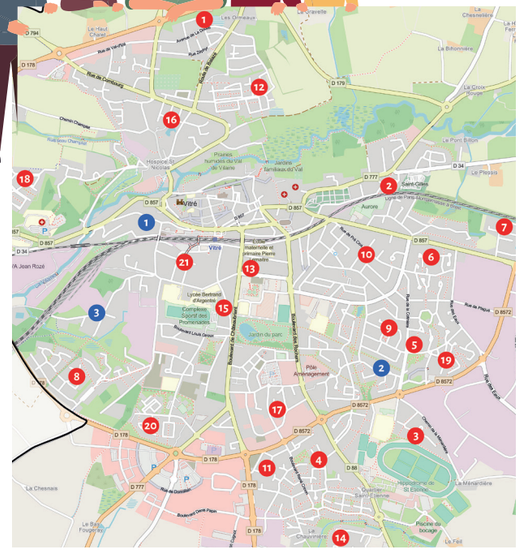
NOM
PRÉNOM
ADRESSE

COURRIEL
TÉL

Faire vivre les quartiers avec leurs habitants



Fêtes de voisins, initiatives citoyennes, projets solidaires… À Vitré, la Ville souhaite renforcer la vie des quartiers pour favoriser la participation de ses habitants et soutenir des initiatives locales.



Les fêtes et associations de quartiers

1. Allée de la Rose des Vents
2. Allée des Muriers
3. Allée du Clos Martel
4. Allée du Pavé
5. Allée du Poitou
6. Allée du Trégor
7. Impasse des Oiseaux
8. Quartier de Beauvais
9. Rue Albert Calmette
10. Rue de Pré Clos
11. Rue des Épinettes
12. Rue du Parc
13. Rue Elise Déroche
14. Rue Emilia Lebreton
15. Rue Frain de la Caulayrie
16. Rue Hay du Chastelet et rue du Docteur Duclos
17. Rue Jean-Marie Texier et Lotissement la Basse Gasniais
18. Rue Madeleine Brès
19. Rue Maurice Ravel
20. Rue Sainte-Anne
21. Rue Sainte-Croix

1. Association BAM Brest
2. Association Beauséjour
3. Association du Pavillon et de l'Épine

Faire des quartiers des lieux où l'on se connaît, où l'on échange et où l'on construit des projets ensemble : c'est l'ambition affichée par la Ville de Vitré.

Depuis plusieurs années, la Ville de Vitré développe différents dispositifs destinés à favoriser l'engagement des habitants. Une démarche qui s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer la proximité entre la collectivité, les habitants, les associations et les acteurs locaux.

Se rassembler pour se rencontrer

Plusieurs associations de quartiers se sont constituées avec l'objectif de rassembler les riverains, de défendre les intérêts et le cadre de vie du quartier mais aussi de faire émerger des projets collectifs. Ces associations jouent ainsi un rôle important dans la vie locale, elles permettent aux habitants de mieux se connaître, de participer à l'animation de leur environnement de vie et de maintenir une dynamique de solidarité et de convivialité à l'échelle des quartiers.

Les fêtes de quartiers, repas partagés, animations conviviales et rencontres entre voisins sont autant d'occasions de créer du lien et de favoriser les échanges. Ce sont des temps forts qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et la proximité entre habitants.

Donner les moyens d'agir aux habitants

Parmi les outils mis en place figure « Quartiers mobilisés ». Le principe est de permettre aux habitants ou aux associations vitréennes de proposer des projets destinés à améliorer la vie locale. Actions solidaires, projets intergénérationnels ou initiatives autour du cadre de vie peuvent ainsi être accompagnés par la Ville.

La Ville s'appuie également sur le dispositif « Vitréens attentionnés », présenté comme une démarche participative destinée à rapprocher habitants, élus et associations. Trois axes sont mis en avant : le vivre-ensemble, le cadre de vie et la sécurité avec cette volonté de favoriser la solidarité entre générations et une attention particulière entre voisins. À Maison Rouge, la mobilisation des habitants a notamment contribué à faire émerger un projet d'espace intergénérationnel de loisirs et de jeux.

À travers « Vitréens attentionnés », « Quartiers mobilisés », les associations de quartiers ou les fêtes de voisins, l'objectif est clair : créer du lien.





« Fêtes de quartiers, événements, rencontres… Ces nombreux temps partagés nourrissent le lien direct entre élus et habitants. Cette proximité est essentielle et contribue à faire de Vitré une ville paisible, bienveillante et à taille humaine. Avec "Vitréens attentionnés", nous voulons aller plus loin : renforcer les liens entre voisins, encourager l'entraide et les initiatives qui participent à la qualité de notre cadre de vie, pour toujours mieux vivre ensemble ».

Vanessa ALLAIN,
conseillère municipale déléguée à la Proximité et à la Vie des quartiers

Croix-Rouge : l'unité locale des Marches de Bretagne

Plus grande organisation humanitaire au monde, le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge regroupe des millions d'hommes et de femmes autour de sept principes fondateurs : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

Focus sur l'unité locale des Marches de Bretagne.

Une unité, deux sites, des missions complémentaires

En Ille-et-Vilaine, quatre unités locales sont rattachées à la direction départementale. Parmi elles, l'unité locale des Marches de Bretagne regroupe les sites de Vitré et de Fougères avec une soixantaine de bénévoles, dont une quarantaine à Vitré.

Les deux sites assurent des missions complémentaires :

- **À Fougères,** l'activité est principalement tournée vers l'action sociale, notamment avec la vestiboutique.
- **À Vitré,** les bénévoles interviennent dans les domaines du secours, de la formation et de l'urgence. En complément, l'équipe assure la Halte Répit Détente Alzheimer, une action destinée à apporter un soutien aux aidants.

Former et porter secours

À Vitré, l'unité locale intervient principalement autour de deux grandes missions : former le grand public et gérer les postes de secours.

- **Former aux gestes qui sauvent** en proposant des formations adaptées aux besoins de chacun : Gestes qui sauvent (2h), Initiation aux Premiers Secours Enfant et Nourrisson (4h) ou encore Premiers Secours Citoyen (8h). L'équipe intervient également dans les écoles. En 2025, elle a organisé plus de 70 formations permettant à plus de 350 personnes d'y participer et d'acquérir les bons réflexes.



- **Gérer les postes de secours** lors une vingtaine d'événements (sportifs, culturels etc.) par an. Une présence appréciée, qui rassure.

Les bénévoles peuvent également être sollicités lors de situations exceptionnelles locales ou plus lointaines. Cet été par exemple, quelques bénévoles de l'unité sont partis en Gironde pendant les incendies pour apporter leur aide.



« Être utile aux autres »

Alexandre Mora, président de l'unité locale et Thomas Bonora, vice-président et responsable des postes de secours, partagent une même motivation : « être utile aux autres ». Un engagement qui représente un réel investissement personnel mais qui apporte aussi beaucoup. « Être utile aux autres et quelque part à soi-même aussi », souligne Thomas.

Aujourd'hui, l'unité locale recherche des bénévoles notamment souhaitant devenir formateurs grand public, afin de proposer davantage de sessions et ainsi former encore plus de personnes.



Alexandre Mora et Thomas Bonora

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER ?

Contactez l'unité locale des Marches de Bretagne :
ul.marches-bretagne@croix-rouge.fr

LA SAISON SE POURSUIT !

DANS LA DOUCEUR DES SALLES DU CENTRE CULTUREL, PLONGEZ DANS L'UNIVERS DES DIFFÉRENTS SPECTACLES : DES SOIRÉES THÉÂTRE AUX THÈMES VARIÉS EN PASSANT PAR LA DANSE OU LE HIP-HOP, NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION DE VOUS ÉVADER.

PROGRAMMATION DU 18 NOVEMBRE AU 14 JANVIER

NOVEMBRE

Mercredi 18 et jeudi 19

7 MINUTES

Stéfano Massini - Maëlle Poésy
Recréation
En partenariat avec le Théâtre National de Bretagne
- *Théâtre*
- *20h*
- *À partir de 14 ans*


©Félipe Dupouy

Exposition ***De l'atelier à l'usine***
jusqu'au 25 novembre dans le hall du CCJD.



©Franck Potvin

Samedi 5

LES FRÈRES CASQUETTE

Allez hop, c'est l'heure du hip-hop ! Voilà un vrai bon concert pour les kids avec les Frères Casquette (à l'envers de préférence). Entre slam et rap, on s'amuse en musique de situations insolites, autour du beatbox, des samples et de la culture geek.

Le concert-spectacle « Générations » aborde les thèmes du quotidien des enfants, leur imaginaire et l'évolution du hip hop des années 80 à aujourd'hui. Les relations familiales (la grande sœur adolescente, les parents qui n'ont pas la référence, les grands parents dépassés par les nouvelles technologies) sont autant de prétextes pour jouer avec les mots et s'amuser en musique. Sam, Drum et cousin Bob sont trois grands gaillards qui font du rap pour les enfants mais ces Frères Casquette sont surtout un vrai groupe de MCs à l'énergie totalement contagieuse. Avec leur flow ponctué de scratch et de punchlines, ça balance ! Que t'aies - ou pas - la ref, c'est l'heure de venir surfer sur le pur son des LFC.
- ***Programmation jeune public, à partir de 6 ans***
- ***Concert hip-hop***
- ***18h***
- ***Concert debout***

Jeudi 26 et vendredi 27


©Jean Louis Fernandez

MADAME DE SADE

Yukio Mishima
Stanislas Nordey Création
En partenariat avec le Théâtre National de Bretagne
- *Théâtre*
- *20h*
- *À partir de 14 ans*

DÉCEMBRE

Jeudi 3


©Thomas Badreau

HERNANI

Victor Hugo
Laurent Brethome
Création
- *Théâtre*
- *20h30*
- *À partir de 14 ans*


©Timothé Lejolivet

Jeudi 10

QUEEN BLOOD

Ousmane Sy (chorégraphe)
- *Danse*
- *20h30*
- *À partir de 8 ans*

Mardi 15

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Elsa Delmas
- *Théâtre*
- *20h30*
- *À partir de 12 ans*


©Margot Delort

Vendredi 18

LOIN DANS LA MER

Compagnies de l'Oiseau-Mouche et 13/31

Après *Psychodrame* au printemps 2026, le centre culturel est heureux de recevoir à nouveau la metteuse en scène bretonne Lisa Guez avec un spectacle aux allures de conte enchanteur.

La petite sirène au fond de l'océan brule d'une flamme impossible pour le prince qu'elle a sauvé du naufrage. Rongée par l'obsession de son visage, elle sacrifie sa voix à une sorcière pour avoir des jambes et une chance d'être aimée du prince. Propulsée dans un monde qu'elle ne connait pas, déracinée, incapable de communiquer et de dévoiler à celui qu'elle aime son histoire et son identité, la jeune fille doit trouver le chemin du cœur du jeune homme sous peine d'être changée en écume. Loin dans la mer questionne, avec un esprit caustique, la douleur d'un amour rejeté, le désir et la peur d'être différent. L'adaptation du conte d'Andersen prend toute sa force dans l'interprétation des cinq comédiens de l'Oiseau-Mouche. Cette troupe d'acteurs offre à ce spectacle une puissance tout en subtilité qui touche au cœur.
- ***Théâtre***
- ***20h30***
- ***Bord de scène : restez échanger avec les équipes du spectacle juste après la représentation***

CONTACT

Centre culturel Jacques Duhamel
2 rue de Strasbourg - Vitré
02 23 55 55 80
ccjd@mairie-vitre.fr

JANVIER


©Romain Lefèvre

Jeudi 7

TERRE NOIRE

Compagnie Felmur
Création
- *Théâtre*
- *20h30*

Aide à la création, spectacle soutenu par le centre culturel.

Autour du spectacle *Terre Noire* :
- un avant-spectacle musical proposé par le Conservatoire
- un bord de scène pour rencontrer les équipes juste après la représentation
- deux ateliers : jeudi 12 novembre et vendredi 29 janvier

Jeudi 14

AUX ÉCLATS

Nathalie Béasse
- *Théâtre, danse*
- *20h30*
- *À partir de 15 ans*


©Jean Louis Fernandez


©Aude-Marie Boudin

+ d'infos sur
➜ https://www.vitre.bzh/ccjd-saison-culturelle

DE MI-AOÛT À FIN SEPTEMBRE 2026



NAISSANCES

Jhoan	REVOLLE CRUZ AGUILAR
Léa	POULARD GROIS
Mattéo	NOBLET
Ivar	SOULA
Victor	PEREZ



DÉCÈS

Paul	LOURY
Bertrand	FESSELIER
Marcel	TOUIN
Henry	GÉRARD
Colette	GRANGER épouse AUBERT
Nicole	BOULET épouse LEBRETON
Josephine	MASSÉ veuve HAMARD
Pierre	ROSSIGNOL
Bertrand	BARON
Catherine	TRÉBON veuve GROUSSARD
Denis	JEULAND

Liste Vitré en commun

Préserver la santé des Vitréennes et Vitréens commence dès l'assiette

Service public facultatif pour une ville, le **service de restauration collective** répond à des **enjeux sociaux, environnementaux et éducatifs** considérables. Garantir des repas de qualité, équilibrés, accessibles à tous est un **axe de santé publique** de la politique sociale d'une collectivité.

La loi EGalim impose dans les restaurations collectives une part de **50% de produits de qualité et durables** dont au moins **20% de produits bio**.

Notre restauration

1 Cantine centrale, 29 agents et 815 repas par jour

- 750 **scolaires**
- 40 à la **résidence** de La Trémoille
- 25 à la **crèche** La Malabizou

Respect **timide** de la loi Egalim

- 24% de produits bio et 16% durable et de qualité

Les atouts de notre territoire

Un **Projet Agricole Alimentaire Territorial** porté par Vitré Communauté avec pour objectif de recenser, rassembler et faciliter la coopération de tous les acteurs concernés, qui compte 1084 exploitations agricoles à Vitré Communauté, dont **10% labellisées en agriculture BIO**

41% d'élevage bovin / laitier

71% de la surface couverte par l'agriculture : prairies, maïs, céréales, oléo-protéagineux et 0.1% légumes

objectif 100% BIO+local

VITRÉ EN COMMUN

Nous proposons d'aller plus loin !

Une **ordonnance verte** aux **femmes enceintes**





Une **ferme municipale** et une **légumerie**

Et soutenir à Vitré Communauté

une **politique agricole plus ambitieuse** en permettant de développer les **circuits courts**, une alimentation de **qualité** et la **diversification** des cultures

Liste Agir pour Vitré

Donnons de la valeur à ce que nous mangeons et à ceux qui nous nourrissent !

Récemment, les élus de l'opposition nous proposaient un comparatif des tarifs de cantine entre les écoles de la Ville et les collèges du Département et, selon eux, nos tarifs sont encore trop élevés pour certaines familles.

Mais, au fait, quel est le véritable prix d'un repas ?

À Vitré, notre cuisine centrale municipale produit chaque année 151 874 repas. Le coût réel d'un repas s'élève à 9,43 € dont 2,46 € de denrées alimentaires, 5,05 € de frais de personnel et 1,92 € pour les différentes charges.

La Ville applique une tarification sociale à six tranches, allant de 1,86 € à 4,52 € selon le quotient familial. Le prix payé par les familles n'est donc pas le coût réel du repas et la différence est financée par les recettes du budget général dont la taxe foncière représente 40 %.

La solidarité, déjà appliquée, est nécessaire et doit permettre à chaque enfant de manger correctement, quelles que soient les ressources de sa famille. Mais elle doit aussi être juste et soutenable dans la durée. Elle ne doit pas faire oublier la valeur du travail nécessaire pour produire, préparer et servir un repas.

Car derrière une assiette, il y a les produits agricoles, le travail de l'agriculteur, la transformation, le transport, l'énergie, la préparation et le service.

La qualité reste une priorité : 28 % de produits utilisées sont bio (objectif 20% fixé par la loi EGALIM), 22 % dits « durables » et la ville veille aussi à la maitrise des coûts en limitant le gaspillage et en adaptant les quantités.

Cependant, vouloir du français, du local, du durable, du qualitatif et toujours moins cher est une équation illusoire à tenir durablement. Quelqu'un finit nécessairement par prendre en charge la différence.

Certaines collectivités externalisent la production des repas pour réduire les coûts, au risque de fragiliser la qualité et les débouchés pour nos producteurs locaux.

Nos agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail et la restauration collective peut les y aider en privilégiant, lorsque cela est possible, les produits français, locaux et de saison.

D'un autre côté, créer une ferme communale peut sembler séduisant, mais nécessiterait foncier, investissements, matériel, personnel et charges de fonctionnement. Soutenir notre agriculture, ce n'est pas produire nous-mêmes ce que nos agriculteurs savent déjà faire, mais acheter leurs productions à un prix juste et leur garantir des débouchés durables.

À Vitré, malgré la tension budgétaire réelle, préservons l'essentiel dont notre cuisine centrale municipale fait partie et continuons à aider les familles qui en ont besoin sans faire croire que produire et servir un repas ne coûte presque rien.

Manger est un besoin vital. Mais un repas a un coût, et ce coût doit être reconnu.

Bien manger n'est pas un luxe. C'est un choix de société. Et ce choix commence par donner de la valeur à ce que nous mangeons et à ceux qui nous nourrissent.

Les élus de la majorité représentés par Pauline Segrétain, adjointe au maire

Liste Vitré en vrai, Vitré à gauche

Vitré n'a pas à assurer les spéculateurs de la santé

Nos services publics de santé sont en grande difficulté en raison des exonérations successives de cotisations sociales, décidées depuis les années 90. Ces dernières années, il s'agit de 80 milliards par an de manque à gagner pour le budget de la Sécurité Sociale.

En conséquence, le service public diminue et nous subissons une privatisation de la santé : recours à des assurances complémentaires plus chères, déremboursement de médicaments, développement de cliniques privées… Mais ce que nous connaissons moins bien est le développement de la spéculation sur les locaux de santé. Des sociétés se développent ayant pour mission d'installer des médecins, de louer des murs à des praticiens contre une partie de leurs revenus…

C'est ainsi qu'une SELAS, Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée, devait installer des praticiens à Vitré. Le principe d'une SELAS est capitaliste : « le capital et les droits de vote sont majoritairement détenus par les professionnels qui y exercent effectivement leur activité. Le reste du capital peut être détenu par d'autres personnes (…) ».

La société avait contractualisé avec la mairie. Celle-ci était locataire de locaux, la SELAS devait devenir sous-locataire. Pour résumé, un praticien de santé crée une société pour installer d'autres praticiens et toucher une part de leurs revenus sans être propriétaire des murs, il loue un local à une mairie qui loue un local à un particulier.

Le propriétaire de la SELAS en question est, par ailleurs, propriétaire de son propre cabinet, de sociétés civiles immobilières propriétaires de divers cabinets dans l'Ouest, d'une holding gérant ses participations et capitaux…

Mais le conseil de l'ordre n'a pas autorisé l'ouverture du cabinet !

Dès lors, la mairie décide de compenser les pertes du praticien et de lui faire cadeau de ses loyers depuis la signature du contrat de sous-location en janvier ; 5 600 € de loyers, 350 € de charges, 3 300 € de dépôts de garantie. Mais aussi des loyers à venir jusqu'à la régularisation de la situation.

C'est le sens d'un vote passé en conseil municipal fin septembre. 5 conseillers municipaux seulement ont voté contre.

Pour Vitré en Vrai, Vitré à gauche, il n'est pas question que l'argent public serve à couvrir les pertes des spéculateurs de la santé. Quand ils perdent leurs mises, tant pis pour eux.

Et plusieurs questions sont restées sans réponse : qu'est-ce qui a motivé la décision du conseil de l'ordre et pourquoi ne l'avons-nous pas su au moment de voter ? Pourquoi le contrat ne comportait-il pas une condition suspensive pour récupérer le bien en location, en cas de rejet par le conseil de l'ordre ?

Nous sommes porteurs d'une toute autre vision de la santé dans notre commune. Un centre de santé avec des médecins salariés permet leur installation sans que ces derniers n'aient à en gérer l'aspect capitalistique, immobilier et réglementaire. A des années-lumière des montages appuyés par la majorité !

Gilles RENAULT

AGENDA *et si on sortait ?*

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Pour faire un don
3637
+ d'infos **afm-telethon.fr**

TÉLÉTHON À VITRÉ

Pour le Téléthon 2026, de nombreux rendez-vous sont organisés. Autant d'occasions de se retrouver, de partager un moment convivial et de soutenir la recherche contre les maladies rares. Découvrez le programme et participez nombreux à cette mobilisation solidaire.



« À l'occasion du 40e anniversaire du Téléthon, une grande nouveauté cette année : les animations débuteront dès le vendredi 4 décembre. Grâce à l'implication et à la mobilisation de nombreux bénévoles, nous avons le plaisir de proposer un large programme d'événements, ouverts à toutes et à tous. Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour partager ces moments festifs et conviviaux, et ainsi contribuer ensemble à une mobilisation essentielle pour faire avancer la recherche ».
Gontran PAILLARD,
organisateur des animations du Téléthon à Vitré

Dimanche 22 novembre

LES POMPIERS DE VITRÉ
Départ à 10h de la caserne : course à pied, marche nordique et randonnée pédestre. Animations de la Croix-Rouge, les pompiers, les Mil'Pattes, Vitré marche nordique et Vitré accueil.

Vendredi 4 décembre

APÉRO DINATOIRE
À 19h, chez Arts & Hopes, place de la République.

SOIRÉE DINATOIRE
À 19h30, chez Comme à la maison.

Samedi 5 décembre

PLANÈTE GYM
De 8h15 à 12h15, (4 créneaux) au 3 rue de la Briqueterie
Réservation : 02 99 74 48 50 ou info@planete-gym.fr

DISCO SOUPE
Avec le Cœur social, place de la Gare.

REPAS
Brass Kfé, galerie d'Intermarché.

BIEN-ÊTRE & RELAXATION
Massage «Kobido», réflexologie et bols tibétains.De 14h à 18h, au belvédère du Centre culturel.

DANSE
Salle Le Théâtre
De 16h à 17h15 : musique et danse & ChoreArt, Tap Breizh, Yakadjolé, école de danse de Vitré, Strata'gem…
De 17h30 à 18h30 : Mam'zelles, et la chorale Nervalphonie.

Dimanche 6 décembre

VÉLO
Rendez-vous à partir de 9h30 chez Vélo'Naturel. Circuit le matin.

BOWLING & BILLARD
De 14h à 18h30, animations au bowling le Skittle.

Samedi 12 décembre

FOOTBALL
AS Vitré contre Saint-Brieuc, stade municipal.

Mardi 15 décembre

BASKET
Aurore de Vitré contre Les Sables Vendée, 3 bis rue de la Poultière.

PLUS D'INFOS
@telethon.vitre

NOVEMBRE

Samedi 14 et dimanche 15

STAGE YOGA
Organisé par Roma au Centre culturel Jacques Duhamel, 6 rue de Verdun. Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et dimanche de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.
• **06 81 83 71 97**

CONCERTS
Présentation de l'album « À l'abri » de la Gapette. Samedi à 20h30 et dimanche à 16h, auditorium Mozart du Centre culturel. Entrée : 10 €, entrée + CD : 20 €, entrée + double vinyle : 30 €. Réservation sur www.lagapette.fr. Organisés par Le Bon Scénart et Beat Records.
• **06 99 27 98 60**

Dimanche 15

SPECTACLE TRAIN, DRAGON ET MOBYLETTE
Spectacle musical accessible dès 4 ans. « Alors qu'il s'apprête à passer ses vacances dans le Finistère, notre héros se trouve embarqué vers une terre inconnue où une étrange rencontre va l'amener à vivre… et vous faire vivre les aventures de Rory ». Durée : 45 min. Inscription sur Helloasso de Bulle Café. Tarifs : 7 €/adhérent, 9 €/non adhérent.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

CONCERTS
Présentation de l'album « À l'abri » de la Gapette. Samedi à 20h30 et dimanche à 16h, auditorium Mozart du Centre culturel. Entrée : 10 €, entrée + CD : 20 €, entrée + double vinyle : 30 €. Réservation sur www.lagapette.fr. Organisés par Le Bon Scénart et Beat Records.
• **06 99 27 98 6**

Mercredi 18

YOGA EN FAMILLE
De 10h à 11h à partir de 3 ans et de 11h à 12h à partir de 6 ans, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Dans le cadre des ateliers Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, Violette Rivat, éducatrice sport-santé et bien-être vous propose une séance yoga en famille afin de passer un moment avec votre enfant ou votre petit-enfant. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

BALOCERIE ATELIER GALLO
De 19h à 20h, au local de la Bouèze, 26 rue Pasteur. Atelier mensuel de découverte de la langue de Haute-Bretagne et pour parler en gallo à partir de différents thèmes proposés. Ouvert à tous. Proposé par La Granjagoul et La Bouèze et animé par Guillaume Gérard. Gratuit pour les adhérents AFAP, la Bouèze, la Granjagoul ou 15 € adhésion annuelle.
• **02 23 20 59 14**
• **contact@laboueze.com**

Jeudi 19

REPAS FESTIF
À 12h, à la résidence La Trémoille. Ouvert aux retraités de Vitré (14 €) et habitants de la Résidence (12,50 €). Inscriptions le mardi 10 novembre de 10h à 12h, à l'accueil de la Résidence, 4 jardins de la Trémoille.
• **02 99 74 66 01**

Vendredi 20

PELOTE ET BULLE
À partir de 14h, 2 rue Clairefontaine.
Un moment convivial pour tricoter ou crocheter autour d'un bon goûter. Débutant ou confirmé, moment pour partager, apprendre et papoter. Fils, aiguilles et bonne humeur au rendez-vous. Organisé par Bulle Café. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

ENGLISH FRIDAY
De 18h30 à 20h30, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Envie d'apprendre ou de consolider votre niveau en anglais ? Chantal, bénévole de Bulle, vous accompagnera dans votre apprentissage. Ouvert à tous les niveaux. Inscription par mail. Uniquement pour les adultes. Tarifs : 3 €/adhérent, 6 €.
• **contact@bullecafeasso.fr**

CINÉ-DÉBAT
À 20h, cinéma Aurore Cinéwest, soirée débat sur le film « La maison des femmes » avec la présence de la réalisatrice. Organisée par #NousToutes Vitré.

Samedi 21

MARCHÉ DE NOËL
De 13h30 à 17h, site de la Gautrays, 45 rue de Paris. Présence d'artisans locaux, vente de crêpes, boissons et gâteaux confectionnés par les résidents. Au profit de l'association la Gautrays'anime.
• **02 99 74 17 55**

CAFÉ PAPOTE
« Comment parler des violences sexistes et sexuelles à nos enfants », de 14h à 16h, Centre Jacques Boyer. À destination des parents. Gratuit sur réservation. Organisé par #NousToutes Vitré et Cœur social.
• **floria.gelineau@centresocialdevitre.fr**

Dimanche 22

SÉANCE PHOTOS EN FAMILLE
De 10h30 à 12h30, 2 rue Clairefontaine. Organisée par Bulle Café. Chloé, bénévole, vous propose de réaliser une séance photo en famille au café. Inscription par mail. Gratuit.
• **contact@bullecafeasso.fr**

Mercredi 25

ATELIER PART'ÂGES
« Bricolage – Fleurs en crépon », de 14h30 à 16h, dans les équipements du Centre social. Atelier de transmission intergénérationnel animé par les bénévoles seniors du Centre social. Gratuit, ouvert à tous sur inscription.
• **02 99 75 04 60**
• **animation.seniors@centresocialdevitre.fr**

ATELIER CLOWN
De 15h à 16h, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Dans le cadre des ateliers Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, Roseline Pongelard de l'association Relie Délie propose un atelier clown parents/enfants ayant pour objectif d'améliorer la communication. À partir de 6 ans. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

Jeudi 26

BOWLING
À 14h30 au Skittle, 3 rue Alessandro Volta. Organisé par l'Amicale des retraités Vitréens.
• **07 52 03 04 71**

DU 27 NOVEMBRE AU 3 JANVIER

LA MAGIE DES FÊTES DE NOËL À VITRÉ
Retrouvez tout le programme des animations de Noël organisées par la Ville de Vitré et Vitré Atout en pages 14 à 19.

Vendredi 27

PORTES OUVERTES FÊTE DE NOËL
De 17h à 19h30, école maternelle Sainte-Thérèse (entrée par la cour du parking Saint-Martin). Ouverture des portes de l'école pour accueillir les familles qui souhaiteraient découvrir l'école de l'intérieur, dans l'ambiance de Noël. Organisée par l'APEL Sainte-Thérèse.
• **02 99 75 23 89**

SAMEDI 28

ATELIER SELF-DÉFENSE
Atelier d'autodéfense féministe, animé par Laura de l'association Dynamik Breizh, durant la matinée, salle Alizé du Centre Jacques Boyer. Accessible dès 15 ans. Tarif : 1 €. Organisé par #NousToutes Vitré et Cœur social.
• **floria.gelineau@centresocialdevitre.fr**

Dimanche 29

CONFÉRENCE GESTICULÉE
« Je suis grosse, gourmande et je t'emm**** », de 15h à 17h, maison de quartier Maison Rouge (suivi d'un goûter). Dès 12 ans. Tarif : 1 €. Sur inscription. Organisée par #NousToutes Vitré et Cœur social.
• **floria.gelineau@centresocialdevitre.fr**

BAL TRAD INTERGÉNÉRATIONNEL
De 15h30 à 17h, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Dans le cadre des ateliers REAAP, Christelle Rozé de Tutti Crescendo propose de faire danser dans son bal trad réunissant parents, enfants, grands-parents sur la piste. Ambiance conviviale et chaleureuse au rendez-vous. Accessible pour toute la famille. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

DÉCEMBRE

Mercredi 2

RELAXATION LUDIQUE
À 14h et 15h15, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Dans le cadre des ateliers REAAP, Charlène Peslier propose des ateliers entre fratrie, afin de partager un moment en famille. Atelier à partir de 4 ans avec présence d'au moins un des parents. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

ACTION DE PRÉVENTION
À l'intention des seniors et de leurs accompagnants (proches, aidants, auxiliaires de vie…), action de prévention des risques domestiques (chutes…), « La maison de tous les dangers ». Deux créneaux : de 14h30 à 15h30 ou de 16h à 17h. Gratuit. Organisée par Vitré, Ville Amie des Aînés. Sur inscriptions.
• **02 99 74 11 62**

Jeudi 3

FORMATION
De 18h30 à 21h30, formation sur la « Gestion financière d'une association » à destination des bénévoles du territoire. Objectif : se familiariser avec le jargon économique et avoir des clés de lecture pour comprendre ses comptes, construire des prévisionnels et demander des financements. Adhésion au Pôle ESS.
• **06 70 01 55 83**

Vendredi 4

PELOTE ET BULLE
À partir de 14h, 2 rue Clairefontaine. (voir vendredi 20 novembre).
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

Vendredi 4

LA LANTERNE PERSANE

Cinéma Aurore my Cinewest, 199 bd de Laval. Nouvelles Images Persanes et le cinéma poursuivent leur cycle annuel avec une projection-débat de « Tatami » de Zar Amir et Guy Nattiv. Plus d'informations sur www.nouvellesimagespersanes.fr. Tarif et horaire sur le site du cinéma.
• **02 99 74 76 40**

Jusqu'au samedi 5

VI'TRÉ BAMBINS

Sur le thème « Éteignons les écrans… Allumons l'imagination ». Événement offert par la Ville de Vitré sur inscriptions, organisé par le service Petite Enfance de la Ville de Vitré et ses partenaires pour les 0 à 6 ans, leurs familles et les professionnels de la petite enfance. Programme à retrouver début octobre sur www.vitre.bzh.

Dimanche 6

FEST'HIVER

Mini marché d'hiver, de 10h à 18h, 2 rue Clairefontaine afin de mettre en avant quelques créateurs indépendants : bijoux, vêtements, accessoires et autres fantaisies. Entrée libre. Organisé par Bulle Café.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

CONCERT DE NOËL

À 15h, église Notre-Dame avec la Chorale O'Diapason. Participation au chapeau.
• **06 06 42 74 32**

Jeudi 10

FORMATION

De 18h30 à 21h30, formation sur la « Gestion financière d'une association » à destination des bénévoles du territoire. Objectif : se familiariser avec le jargon économique et avoir des clés de lecture pour comprendre ses comptes, construire des prévisionnels et demander des financements. Adhésion au Pôle ESS.
• **06 70 01 55 83**

Vendredi 11

TENNIS SANTÉ

Séances découvertes, de 15h à 16h, tennis club de Vitré, complexe sportif de Saint-Étienne. Dans le cadre du lancement de sa section de Tennis Santé, le Tennis Club de Vitré propose deux séances gratuites de découverte du dispositif qui s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'une pathologie grave et aux personnes âgées et isolées.
• **06 68 00 81 05**
• **tennisvitre@fff.fr**

PORTES OUVERTES

De 17h à 19h30
- École élémentaire Sainte Jeanne d'Arc, 13 place de la République. Rencontre avec les enseignantes, visites des locaux, présentation des projets, pré-inscriptions, café offert par l'APEL.
- Collège Sainte Jeanne d'Arc, 13 place de la République. Présentation de la classe de 6e, parcours équestre, section bi-langue anglais espagnol, échange et voyages, english+, latin, découverte professionnelle, sections sportives, parcours personnalisés.
• **02 99 75 22 39**

TABLE RONDE

De 18h à 20h, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Dans le cadre des ateliers Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, Mélody de Macédo, psychologue clinicienne pédiatrie et formatrice, accueillera autour d'une table ronde sur le thème « Les relations dans la fratrie » pour échanger et aider sur le sujet de la parentalité. Accessible pour les parents d'enfants jusqu'à 6 ans. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

ENGLISH FRIDAY

De 18h30 à 20h30, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Envie d'apprendre ou de consolider votre niveau en anglais ? Chantal, bénévole de Bulle, vous accompagnera dans votre apprentissage. Ouvert à tous les niveaux. Inscription par mail. Uniquement pour les adultes. Tarifs : 3 €/adhérent, 6 €.
• **contact@bullecafeasso.fr**

Dimanche 13

SPECTACLE LE SAPIN DE MR JACOBI

À 15h et 16h, 2 rue Clairefontaine. Spectacle de l'association Relie Délie portant un message sur l'écologie, le tout accompagné d'une harpe et d'objets sonores afin de préparer à la magie de Noël. À partir de 6 ans. Inscription sur Helloasso de Bulle Café. Tarifs : 7 €/adhérent, 9 €/non adhérent.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

Vendredi 11, samedi 12 et lundi 14

DON DU SANG

Au parc des expositions, vendredi 11 de 12h à 16h30, samedi 12 de 8h30 à 13h et lundi 14 de 14h15 à 18h45. Organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du pays de Vitré. Pour cette collecte, l'amicale fait appel à la générosité des donneuses et donneurs de Vitré et son pays. Les demandes en sang sont toujours aussi importantes. À la veille des fêtes de fin d'année, c'est un magnifique geste que de donner son sang. L'association compte sur vous.
• **02 99 74 72 69**

Mercredi 16

ATELIER CLOWN

De 15h à 16h, 2 rue Clairefontaine. Organisé par Bulle Café. Dans le cadre des ateliers Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, Roseline Pongelard de l'association Relie Délie propose un atelier clown parents/enfants ayant pour objectif d'améliorer la communication. À partir de 6 ans. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

BALOCERIE ATELIER GALLO

De 19h à 20h, au local de la Bouèze, 26 rue Pasteur. Atelier mensuel de découverte de la langue de Haute-Bretagne et pour parler en gallo à partir de différents thèmes proposés. Ouvert à tous. Proposé par La Granjagoul et La Bouèze et animé par Guillaume Gérard. Gratuit pour les adhérents AFAP, la Bouèze, la Granjagoul ou 15 € adhésion annuelle.
• **02 23 20 59 14**
• **contact@laboueze.com**

Vendredi 18

PELOTE ET BULLE

À partir de 14h, 2 rue Clairefontaine. Un moment convivial pour tricoter ou crocheter autour d'un bon goûter. Débutant ou confirmé, moment pour partager, apprendre et papoter. Fils, aiguilles et bonne humeur au rendez-vous. Organisé par Bulle Café. Gratuit.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

TENNIS SANTÉ

Séances découvertes, de 15h à 16h, tennis club de Vitré, complexe sportif de Saint-Étienne. Dans le cadre du lancement de sa section de Tennis Santé, le Tennis Club de Vitré propose deux séances gratuites de découverte du dispositif qui s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'une pathologie grave et aux personnes âgées et isolées.
• **06 68 00 81 05**
• **tennisvitre@fff.fr**

VEILLÉE CHANTS TRADITIONNELS

À 20h au Barravel bar, 5-7 rue d'Embas. Mélodies, chants de marche, chants à danser, chansons à boire et à manger… Venez découvrir le répertoire de Haute-Bretagne (un peu d'ailleurs itou !) avec les chanteuses et chanteurs accompagnés par des instrumentistes. Gratuit. Organisée par La Bouèze.
• **02 23 20 59 14**
• **contact@laboueze.com**

Samedi 19

EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL

De 14h à 19h, au Centre Jacques Boyer, 27 rue Notre-Dame. Un après-midi festif et familial pour patienter ensemble avant Noël. Cœur Social de Vitré invite petits et grands à se retrouver pour partager un moment convivial avec le Père Noël, du chocolat chaud, des biscuits de Noël, des contes, des animations et des surprises tout au long de l'après-midi. Ouvert à tous. Gratuit.
• **02 99 75 04 60**

Dimanche 20

BRUNCH DE NOËL CHEZ BULLE

De 11h à 14h, 2 rue Clairefontaine. Plaisir du brunch, des rencontres et des jeux à disposition dans le café. Assiette sucrée et salée, boisson chaude (adultes) et jus (enfants) compris. Sur réservation par mail. Tarifs : 7 €/enfant et 17 €/adulte adhérent ou 9 €/enfant et 19 €/adulte non adhérent.
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

Jeudi 31

AFTERWORK

À 19h, au 3 B. Organisé par le Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises.
• **07 87 48 87 62**

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Soirée conviviale et festive sur le thème des comédies musicales au Centre Jacques Boyer, 27 rue Notre-Dame. Cette soirée est préparée avec des habitants, des bénévoles et des partenaires. Modalités d'inscription communiquées par le Cœur Social à ses partenaires. Tarif : 10 €.
• **02 99 75 04 60**

JANVIER

Samedi 9 et dimanche 10

TIR À L'ARC

Halle du parc, concours de tir à l'arc en salle (18 m) samedi de 14h à 20h et dimanche de 9h à 17h. Des moins de 11 ans aux 60 ans et plus, 150 arches et archères vont tenter de faire le meilleur score qualificatif au championnat de France dans les catégories Arc à Poulies, Arc Classique et Arc Nu. Pour apprécier les tirs, paire de jumelles recommandée. Gratuit. Organisés par Les Archers du Château.
• **06 43 16 82 92**

Vendredi 15

PELOTE ET BULLE

À partir de 14h, 2 rue Clairefontaine. (voir vendredi 18 décembre).
• **09 81 61 67 06**
• **contact@bullecafeasso.fr**

LA LANTERNE PERSANE

Cinéma Aurore my Cinewest, 199 bd de Laval. Nouvelles Images Persanes et le cinéma poursuivent leur cycle annuel avec une projection-débat de « Woman and Child » de Saeed Roustaee. Plus d'informations sur www.nouvellesimagespersanes.fr. Tarif et horaire sur le site du cinéma.
• **02 99 74 76 40**

Vous avez la parole !

AIMER VIVRE ET CHANTER

Répétition de la chorale les 1er et 3e mardis de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 15h45, au Centre Jacques Boyer, 27 rue Notre-Dame. Concert 1 fois par mois dans les Ehpad de Vitré et alentours. Tarif : 20 €/an.
• **06 43 71 95 24**

ALCOOLIQUES ANONYMES

Tous les mardis à 20h au Centre Jacques Boyer, 27 rue Notre-Dame, discussion de groupe anonyme où les participants partagent leur expérience, leur force et leur espoir afin de résoudre leur problème commun et d'aider les autres à se rétablir de l'alcoolisme.
• **09 69 39 40 20**
• **aa.vitre@gmail.com**

AMICALE DES RETRAITÉS VITRÉENS GEMOUV 35

Jeux divers : belote, tarot, triomino… : Lundis de 14h à 18h, salle du Mée ; mercredis et vendredis de 14h15 à 17h45, résidence La Trémoille. Palets et pétanques : jeudis de 14h30 à 17h, résidence La Trémoille. Avec secteur de Vitré Ouest : marche et danse en ligne avec possibilité d'adhérer à l'association. Adhésion : 18 € pour 2026.
• **07 52 03 04 71**

AQUALEHA

Devenez testeur ! Libre, gratuit et ouvert à tous. Dégustations au centre d'études sensorielles, 12 bis bd Irène Joliot Curie et tests à domicile de produits d'hygiène, de cosmétiques et d'aliments pour animaux de compagnie. Chaque dégustation indemnisée 7,50 €. Découvrez le programme de fidélité Test et +. Actualités et inscriptions sur deveneztesteur.com.
• **02 99 74 13 39**

ABHR

Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de Rennes et sa région
Prêt gratuit de magazines, revues et livres aux personnes hospitalisées au CH Simone Veil et aux résidents de l'Ehpad La Gautrays. L'association ABHR, section de Vitré, invite toutes les personnes intéressées pour la rejoindre à la contacter.
• **07 85 87 61 03**
• **abhrvitre@laposte.net**

GRYMDA

Les cours proposés permettent à chacun de découvrir ou de perfectionner sa pratique dans une ambiance conviviale et bienveillante. Afin de découvrir le modern jazz, des portes ouvertes seront organisées entre les vacances de la Toussaint et le mois de décembre (dates communiquées sur les réseaux de l'association). Débutant ou confirmé, enfant, adolescent ou adulte, l'association vous accueillera pour partager la passion de la danse.
• **06 79 52 99 64**
• **ass.grymda@gmail.com**

PROXIM'SERVICES

Intéressés par un accompagnement au quotidien pour l'aide à la personne à domicile, le ménage, le repassage, la garde d'enfants, contacter l'association située au 28 rue Jean Moulin. Pré-visite à domicile sans engagement, CESU préfinancé accepté, déduction d'impôts -50% ou crédit d'impôts.
• **02 99 74 45 24**

QUE CHOISIR ENSEMBLE

Association de défense des consommateurs
Permanences sur rendez-vous les 1er et 3e jeudis du mois, de 9h à 12h au Centre Jacques Boyer, 27 rue Notre-Dame.
• **06 58 91 74 59**

SOLIDARITÉ VITRÉENNE

Épisol, 75 rue de Fougères, est accessible après un bilan auprès d'un travailleur social. Ouverte sur rendez-vous, jeudi matin et après-midi ainsi que le vendredi matin.
• **02 99 75 24 98**

SPERED AR VRO

Cours de danse les vendredis 27 novembre, 11 décembre et 8 janvier à 20h30 au Mille Club du Chêne, rond-point des Chênes.
Cours d'accordéon diatonique les lundis (sauf vacances scolaires) de 15h30 à 19h15 au Centre culturel Jacques Duhamel, 6 rue de Verdun. Adhésion : 15 €.
• **06 95 63 28 02**

UDAF 35

Permanence de médiation familiale les mardis des semaines paires, de 9h à 19h sur rendez-vous au Centre Jacques Boyer, 27 rue Notre-Dame. Reconstruire un dialogue, trouver des accords, accompagner dans les situations de séparations conjugales ou de conflits familiaux. La médiation est également possible pour les aidants familiaux, les adolescents de parents séparés à partir de 13 ans, les fratries dans le cadre des successions conflictuelles. Rendez-vous d'information préalable gratuit. Tarif selon barème national des services conventionnés de médiation familiale.
• **02 30 03 95 80**

REGARDS sur...



www.vitre.bzh